Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Pro CGEH, veuillez visiter :
bacprocgeh.fr/annales-sujets-et-corriges

# Épreuve E5 : Choix techniques

**Session 2026** • Code sujet : **26-BCP-CGEH-E5** • Durée : **2 h 30** • Coefficient : **2**

## Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

**1. Analyse de la situation et des besoins du cheval** (3 questions) **Page 3**

**2. Analyse et ajustement de la ration** (3 questions) **Page 5**

**3. Préparation de la reprise du travail** (3 questions) **Page 7**

**4. Prévention et sécurité dans l'organisation du travail** (2 questions) **Page 9**

**5. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) **Page 11**

**Sujet officiel (PDF) :** https://bacprocgeh.fr/assets/annales/bac-pro-cgeh/Zootechnie-hippologie/2026/Bac Pro CGEH - Zootechnie-hippologie - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

## 1. Analyse de la situation et des besoins du cheval

Au centre équestre des Prés du Val, Orion, hongre de 8 ans pesant 500 kg, reprend progressivement le travail après six semaines de repos relatif. Les données de suivi portent sur sa masse, son état corporel, son comportement au box et son état général afin d'établir un diagnostic préalable.

**Question 1.1. Relevez deux informations du tableau de suivi d'Orion à prendre en compte avant la reprise du travail et expliquez, pour chacune, son intérêt dans l'organisation de cette reprise.**

Deux informations du tableau influencent directement le démarrage. Elles permettent d'ajuster le rythme des séances et l'organisation quotidienne d'Orion.

1. **Six semaines de repos relatif :** reprendre avec des séances limitées, puis augmenter progressivement leur durée ou leur intensité.
2. **Agitation avant la distribution :** observer son comportement et maintenir des horaires de repas réguliers pour suivre son acceptation de la ration.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Reprise progressive après six semaines de repos et suivi de l'agitation avant les repas, avec une distribution régulière.

**Question 1.2. Expliquez en quoi l'observation du comportement alimentaire et de l'état général d'Orion contribue au suivi de sa conduite. Citez deux éléments précis à surveiller.**

Des observations régulières permettent de repérer un changement, de vérifier que la ration est bien acceptée et d'adapter la conduite d'Orion. Elles complètent le suivi quotidien, mais ne remplacent pas un examen vétérinaire.

- Surveiller le maintien de l'appétit et noter une baisse ou une modification de la prise alimentaire.
- Observer la locomotion au pas et repérer toute boiterie ou gêne inhabituelle.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Surveiller l'appétit et la locomotion au pas pour détecter rapidement toute évolution anormale.

**Question 1.3. Indiquez une limite du diagnostic fondé uniquement sur les observations rapportées dans le tableau. Précisez à quel professionnel transmettre une anomalie persistante ou préoccupante.**

Le diagnostic repose sur les observations de l'équipe : elles peuvent être ponctuelles et ne permettent pas, à elles seules, de confirmer ou d'exclure un problème médical. Ainsi, l'absence de boiterie observée au pas ne garantit pas l'absence de douleur. Si une anomalie persiste ou est préoccupante, il faut la transmettre au responsable du centre, qui sollicite un avis vétérinaire si nécessaire.

**✓ RÉPONSE À RETENIR**

Les observations ne suffisent pas à établir un diagnostic médical : transmettre l’anomalie au responsable et demander un avis vétérinaire si nécessaire.

## 2. Analyse et ajustement de la ration

La ration journalière envisagée pour Orion comprend 8,0 kg de foin et 2,5 kg d'aliment concentré, avec des prix unitaires indiqués. Le DT 1 fournit les valeurs nutritionnelles, les objectifs et le repère de matière sèche nécessaires aux calculs à reporter sur le DR 1.

**Question 2.1. Calculez les apports journaliers de la ration en UFC et en MADC, comparez-les aux objectifs fournis dans le DT 1, présentez vos calculs et concluez.**

Apport en UFC : foin, 8,0 × 0,45 = 3,60 UFC ; concentré, 2,5 × 0,88 = 2,20 UFC. Total : 5,80 UFC, égal à l'objectif de 5,8 UFC. Apport en MADC : foin, 8,0 × 35 = 280 g ; concentré, 2,5 × 56 = 140 g. Total : 420 g, égal à l'objectif. Les deux objectifs journaliers du cas sont atteints.

**DR 1 complété : apports nutritionnels**

| Aliment | Quantité | UFC apportées | MADC apportées | Matière sèche apportée | Coût journalier |
|---|---|---|---|---|---|
| Foin | 8,0 kg | 3,60 | 280 g | ..... | ..... |
| Aliment concentré | 2,5 kg | 2,20 | 140 g | ..... | ..... |
| Total de la ration | ..... | 5,80 | 420 g | ..... | ..... |
| Objectif ou repère du cas | ..... | 5,8 UFC | 420 g | 7,5 kg minimum selon le repère fourni | ..... |

**✓ RÉPONSE À RETENIR**

Total : 5,80 UFC et 420 g de MADC par jour. Les deux objectifs sont atteints exactement.

**Question 2.2. Calculez la quantité totale de matière sèche apportée par la ration et comparez-la au repère du DT 1 pour un cheval de 500 kg. Complétez le DR 1.**

| Aliment | Calcul | Matière sèche |
|---|---|---|
| Foin | 8,0 × 0,86 | 6,88 kg |
| Aliment concentré | 2,5 × 0,88 | 2,20 kg |
| Total | 6,88 + 2,20 | 9,08 kg/j |

Le repère du cas est de 7,5 kg/j. La ration apporte 1,58 kg/j de matière sèche au-dessus de ce minimum.

DR 1 complété : matière sèche

| Aliment | Quantité | UFC apportées | MADC apportées | Matière sèche apportée | Coût journalier |
|---|---|---|---|---|---|
| Foin | 8,0 kg | ..... | ..... | 6,88 kg | ..... |
| Aliment concentré | 2,5 kg | ..... | ..... | 2,20 kg | ..... |
| Total de la ration | ..... | ..... | ..... | 9,08 kg | ..... |
| Objectif ou repère du cas | ..... | 5,8 UFC | 420 g | 7,5 kg minimum selon le repère fourni | ..... |

✓ RÉPONSE À RETENIR

Matière sèche : 9,08 kg/j, soit 1,58 kg au-dessus du repère minimal de 7,5 kg/j.

**Question 2.3. Calculez le coût quotidien de la ration. Proposez une mesure de suivi ou une précaution de distribution cohérente avec les données du cas, et justifiez-la.**

Le coût journalier est de 8,0 × 0,24 = 1,92 € pour le foin et de 2,5 × 0,62 = 1,55 € pour le concentré, soit 3,47 € au total.

- Respecter des horaires de distribution réguliers.
- Éviter les changements brusques et surveiller l'acceptation de la ration par Orion.

DR 1 complété : coût journalier

| Aliment | Quantité | UFC apportées | MADC apportées | Matière sèche apportée | Coût journalier |
|---|---|---|---|---|---|
| Foin | 8,0 kg | ..... | ..... | ..... | 1,92 € |
| Aliment concentré | 2,5 kg | ..... | ..... | ..... | 1,55 € |
| Total de la ration | ..... | ..... | ..... | ..... | 3,47 € |
| Objectif ou repère du cas | ..... | 5,8 UFC | 420 g | 7,5 kg minimum selon le repère fourni | ..... |

✓ RÉPONSE À RETENIR

Coût : 3,47 €/jour. Maintenir des horaires réguliers et surveiller l'acceptation de la ration.

## 3. Préparation de la reprise du travail

Après six semaines de repos relatif, Orion doit reprendre le travail sur deux semaines selon les séances envisagées par le centre. Le DT 2 précise les observations à relever avant, pendant et après les séances, ainsi que la conduite à tenir en cas d'anomalie.

**Question 3.1. Analysez la progressivité entre les deux semaines à partir du nombre et de la durée des séances. Calculez le temps total hebdomadaire de travail prévu pour chaque semaine.**

En semaine 1, 3 séances de 25 min représentent $3 \times 25 = 75$ min, soit 1 h 15. En semaine 2, 4 séances de 30 min représentent $4 \times 30 = 120$ min, soit 2 h. Le volume augmente de 45 min : les séances sont à la fois plus nombreuses et plus longues. La semaine 2 introduit aussi le trot en séquences courtes avec récupération. Cette progression doit rester adaptée aux réactions d'Orion après ses six semaines de repos.

**Temps hebdomadaires de reprise**

**Synthèse des propositions pour Orion**

| Point à traiter | Proposition du candidat | Justification ou observation à effectuer |
|---|---|---|
| Temps total de travail en semaine 1 | 75 min ..... | ..... |
| Temps total de travail en semaine 2 | 120 min ..... | ..... |
| Observation pendant ou après une séance | ..... | ..... |
| Mesure de prévention avant la sortie | ..... | ..... |
| Contrôle du matériel | ..... | ..... |

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Semaine 1 : 75 min. Semaine 2 : 120 min. Hausse : 45 min, avec une progression du nombre et de la durée des séances.

**Question 3.2. Proposez deux observations à effectuer pendant ou après les séances afin d'adapter la reprise à la réponse d'Orion. Expliquez brièvement leur intérêt.**

Pendant la séance, observer la régularité des allures et les signes de fatigue ou d'inconfort : ces indices permettent de réduire l'effort si nécessaire. Après la séance, vérifier le retour au calme et la récupération d'Orion. Une récupération inhabituelle ou une gêne persistante doit être notée et transmise au responsable. Ces observations permettent de comparer les séances et d'adapter la reprise à la réponse du cheval.

Observations à inscrire dans le DR 2

| Point à traiter | Proposition du candidat | Justification ou observation à effectuer |
|---|---|---|
| Temps total de travail en semaine 1 | ..... | ..... |
| Temps total de travail en semaine 2 | ..... | ..... |
| Observation pendant ou après une séance | ..... Allures, fatigue, inconfort | ..... Retour au calme et récupération |
| Mesure de prévention avant la sortie | ..... | ..... |
| Contrôle du matériel | ..... | ..... |

✓ RÉPONSE À RETENIR

Observer la régularité des allures et les signes de fatigue ou d'inconfort, puis contrôler le retour au calme et la récupération.

**Question 3.3. Indiquez une modification à envisager si Orion présente une fatigue inhabituelle ou une gêne locomotrice. Justifiez votre décision et précisez quand solliciter un avis vétérinaire.**

En cas de fatigue inhabituelle ou de gêne locomotrice, réduire l'effort ou interrompre la séance selon la gravité du signe. Ne pas poursuivre la progression prévue. Noter l'anomalie et la transmettre au responsable. Une boiterie, une douleur suspectée, une fatigue anormale ou une gêne qui persiste justifie que le responsable demande un avis vétérinaire. Si le signe est préoccupant, le signaler sans attendre la séance suivante.

Conduite à tenir en cas d'anomalie

**Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :**

..... Réduire ou interrompre l'effort; prévenir le responsable. Avis vétérinaire si boiterie, douleur ou gêne persistante.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Réduire ou interrompre la séance et prévenir le responsable. Demander un avis vétérinaire en cas de boiterie, de douleur suspectée ou d'anomalie persistante.

## 4. Prévention et sécurité dans l’organisation du travail

Le centre organise les sorties dans une aire rectangulaire de 20 m sur 12 m attenante à un abri de 6 m sur 3 m. Le DT 3 présente le plan de principe, les risques signalés et les contrôles à réaliser sur l’environnement, les accès, les déplacements et le matériel.

**Question 4.1. Pour deux situations du tableau, associez le risque indiqué à une mesure de prévention concrète et réalisable avant ou pendant le travail.**

Deux situations et leurs mesures de prévention :

- **Chevaux près de l’entrée :** garder le passage dégagé et organiser les déplacements séparément, sans croisement, pour limiter les contacts, les bousculades et les échappées.
- **Matériel non vérifié :** contrôler son état et son adaptation avant la séance ; écarter tout équipement détérioré et signaler le défaut au responsable.

Ces actions sont réalisables avant la sortie et ciblent directement les risques relevés.

**Mesures de prévention à reporter sur le DR 2**

| Point à traiter | Proposition du candidat | Justification ou observation à effectuer |
|---|---|---|
| Temps total de travail en semaine 1 | ..... | ..... |
| Temps total de travail en semaine 2 | ..... | ..... |
| Observation pendant ou après une séance | ..... | ..... |
| Mesure de prévention avant la sortie | ..... Accès dégagé ; déplacements séparés | ..... Éviter contacts, bousculades, échappée ..... |
| Contrôle du matériel | ..... Vérifier état et adaptation | ..... Écarter le matériel défectueux ..... |

**✓ RÉPONSE À RETENIR**

Entrée dégagée, déplacements séparés et matériel vérifié, adapté et écarté s’il est détérioré.

**Question 4.2. Établissez une courte procédure de vérification avant la sortie d’Orion en indiquant quatre contrôles ou actions, dont au moins un concernant le cheval, un concernant le matériel et un concernant l’environnement.**

Avant la sortie, suivre cette procédure :

1. Observer l’état général, le comportement et la locomotion d’Orion au pas.
2. Vérifier l’état et l’adaptation du matériel ; ne pas utiliser un équipement détérioré.
3. Contrôler le sol et l’abri : repérer les zones glissantes, dégager l’accès et retirer tout objet dangereux.
4. Vérifier l’état et la fermeture des clôtures et des accès, puis dégager l’itinéraire. Faire conduire Orion par une personne compétente.

Signaler au responsable toute anomalie dangereuse avant de commencer.

**Procédure de vérification avant sortie**

**Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :**

1. Orion : état général, comportement et locomotion au pas.
2. Matériel : état, adaptation et absence de détérioration.
3. Environnement : sol non glissant, abri dégagé, sans objet dangereux.
4. Clôtures et accès fermés, itinéraire dégagé ; cheval tenu par une personne compétente.

**✓ RÉPONSE À RETENIR**

Cheval et matériel vérifiés ; sol, abri, clôtures et accès contrôlés ; itinéraire dégagé et cheval conduit par une personne compétente.

# Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

**Bilan de l'épreuve :** Cette proposition originale, non publiée ni validée par le ministère, est au format du bac professionnel Conduite et gestion de l'entreprise hippique, épreuve E5, Choix techniques, session 2026, code 26-BCP-CGEH-E5, durée 2 h 30, coefficient 2. Autour d'Orion, elle évalue l'analyse des besoins, le calcul et le suivi d'une ration, la reprise progressive du travail et la prévention des risques.

### Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Apport nutritionnel = quantité distribuée × valeur de l'aliment par kilogramme.
- Matière sèche apportée = quantité distribuée × proportion de matière sèche.
- Coût de la ration = somme des quantités distribuées multipliées par le prix au kilogramme de chaque aliment.
- Pour Orion, le repère de matière sèche retenu dans ce cas est de 1,5 % de la masse corporelle par jour.

### Points de vigilance & attentes du jury

- Présenter les calculs et les unités, puis comparer les résultats aux objectifs du DT 1.
- Distinguer les repères propres à ce cas des normes universelles : le sujet précise qu'ils ne le sont pas.
- Adapter les observations et la reprise à l'état du cheval ; les séances proposées ne constituent pas une prescription médicale.
- Avant la sortie, vérifier le cheval, le matériel et l'environnement, puis signaler toute situation dangereuse au responsable.

## Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

**Q : Comment calculer les apports d'un aliment dans la ration ?**

Multipliez la quantité distribuée par la valeur indiquée par kilogramme. Faites le calcul séparément pour chaque aliment et chaque donnée nutritionnelle, puis additionnez les apports et comparez le total à l'objectif du cas.

**Q : Comment calculer et interpréter la matière sèche de la ration ?**

Pour chaque aliment, multipliez la quantité distribuée par sa proportion de matière sèche, puis additionnez les résultats. Comparez le total au repère fourni pour le cheval concerné, qui est propre à cette situation.

**Q : Comment organiser le temps pendant cette épreuve ?**

Répartissez les 2 h 30 entre les quatre parties en tenant compte de leurs points : 5, 6, 5 et 4. Gardez du temps pour vérifier calculs et unités et pour rendre les documents DR 1 et DR 2 complétés.

**Q : Quelles exigences de notation faut-il retenir pour les réponses ?**

Le sujet demande de justifier les décisions, de présenter les calculs et leurs unités et de proposer des mesures cohérentes avec les DT. Aucun barème détaillé par sous-question n'est fourni, il ne faut donc pas en supposer un.

**Sujet officiel associé (PDF) :** https://bacprocgeh.fr/assets/annales/bac-pro-cgeh/Zootechnie-hippologie/2026/Bac Pro CGEH - Zootechnie-hippologie - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

**Ressources Bac Pro CGEH :** Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.